



Que faire pour une demande de regularisation

Par **mine2121**, le **17/03/2011** à **12:42**

Bonjour, j'ai suis etudiant etranger en M1 banque et marchés financiers (en France depuis 2005 avec un statut etudiant), j'ai reçu il y a maintenant plus d'un an une oqtf (le 04/01/2010) , on m'avait refusé le renouvellement de mon titre de séjour pour motif " le sérieux et la réalité des études n'étaient pas démontrés " et ce suite à ma troisième inscription en licence 3; j'ai fait des recours sans réponses. j'ai pris contact avec un avocat mais d'après lui trop tard, en août... il m'avait conseillé d'attendre la date d'anniversaire de l'OQTF pour à nouveau faire une demande, la nous sommes mi mars mon dossier est prêt , que faire, dois- je me rendre à la prefecture l'air de rien?? ou alors prendre un avocat? est ce qu'il est possible d'esperer ou dois je préparer mon départ?? merci d'avance pour vos lumières

Par **chatona**, le **19/03/2011** à **09:00**

bonjour moi je vous conseil de prendre un avocat mais un bon bonne chance